



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

COMMISSION SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Compte Rendu du 26 septembre 2022

PARTICIPANTS	OBJECTIFS DE LA REUNION
<p><u>Présents :</u></p> <p>R. CASTERA (Passy), J. SERRASSET-KEMPP (Sallanches), P. MORAND (Megève), J. LEPAN (Sallanches), S. COOKE (Praz-sur-Arly), S. BERTHELOT (Combloux), C. BOUGAULT (Megève), L. CERIOLI (CCPMB), L. MARTIN (CCPMB), M. BAZIN (CCPMB), C. MARX (CCPMB), J. PAYEN (CCPMB), A. BOURDICHON (CCPMB), J. BIBOLLET (CCPMB), M. NARDELLI (CCPMB)</p> <p><u>Excusés :</u></p> <p>S. CHALLAMEL (Domancy), C. REBET (Passy), C. JULLIEN-BRECHES (Megève), F. BARBIER (Les Contamines-Montjoie), M. BAZIN (Megève), A. BORDON (Passy), F. JACQUIER (Combloux), E. MOLLARD (Les Contamines-Montjoie), A. SOCQUET-CLERC (Megève).</p>	<p>Préparation du budget 2023 de la Commission Santé Environnement</p>

<p>Pièces à consulter :</p> <p>Paperboard « Projets2022.pdf »</p> <p>Paperboard « Projets2023.pdf »</p> <p>« Proposition budget 2023.pdf »</p> <p>« Livret Santé Environnement 2022-2023.pdf »</p>

1. Tour de table projets 2022

Quels sont les projets de la commission qui vous ont le plus marqués en 2022 ?

Les sujets sont nombreux et parfois complexes, pour chacune des thématiques de la commission.

- Gens du voyage,
- Système National d'Enregistrement (SNE)
- Hébergement d'urgence
- Case Rénov
- Étude comparative sur les énergies renouvelables
- Etude d'opportunité pour la création d'une station multi-énergies
- Programme ACTEE
- Production d'énergies renouvelables
- Transfert de la compétence eau et assainissement

Compléments des services



Pays du Mont-Blanc communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations GEMAPI (pas de travail en commission car le sujet est traité par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Arly et par le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents),
- Captothèque d'Atmo,
- Case Rénov copropriétés,
- PLH2,
- Appel à projet de Recherche Air,
- Comité consultatif pour l'institut écocitoyen,
- Moyens humains.

Compléments de discussion

- Un projet de panneaux photovoltaïques en ombrière de parking au lac de Passy.
- Loi Climat Résilience : Solarisation de constructions nouvelles

Devront être équipées de dispositifs de production d'EnR (le plus souvent des installations solaires) ou bien végétalisées, à compter du 1er juillet 2023 :

- o Les toitures des constructions nouvelles à usage commercial, industriel ou artisanal, entrepôts ou hangars non ouverts au public et les parcs de stationnement couverts accessibles au public, lorsque ces constructions créent plus de 500m² d'emprise au sol (contre 1000 m² précédemment)
- o Les toitures des constructions nouvelles à usage de bureaux qui créent plus de 1 000m² d'emprise au sol
- o Les toitures des extensions et rénovations lourdes dans les mêmes conditions d'emprise et d'usage que les constructions nouvelles
- o Les parcs de stationnement extérieurs de plus 500 m² associés aux constructions ci-dessus et les parcs de stationnement extérieurs ouverts au public de plus 500 m².

Des conditions d'application et les motifs de dérogations seront précisés par décret. (Article 101).

- Le projet des Autocars Borini de panneaux photovoltaïques sur l'entrepôt à Combloux va être accepté par la commune.
- Le stockage de déchets verts à Combloux par une entreprise d'entretien des espaces verts entraîne des désagréments sur le voisinage. Cette pratique et ses conséquences en termes de pollution (de l'air et de l'eau) sont un exemple de sujet qui pourra être traité par le futur institut écocitoyen.

2. Projets à poursuivre ou à lancer en 2023

Quels projets ou actions souhaitez-vous poursuivre ou mettre en place en 2023 ?

Thématique Habitat-social

- **Aides à domicile** : ADMR et accompagnement des familles
- **PLH2** :
 - o Bail Réel Solidaire (BRS) (à l'ordre du jour du conseil communautaire du 28/09/22) : il permet à l'habitant de devenir propriétaire des murs tout en restant locataire du foncier. Il garantit la présence de résidents permanents sur le territoire, l'une des conditions d'accès à ce dispositif. Il évite la spéculation foncière en cas de revente. Des projets sont en cours d'étude à Combloux, Megève et Demi-Quartier. Une aide la CCPMB aux communes pour la mise sur le marché de l'accession de logement en BRS de 50€/m²/SU sera proposée pour délibération au Conseil communautaire du 28 septembre.
 - o Foncière intercommunale : il s'agit de permettre à la CCPMB de porter elle-même des programmes de création de logements en BRS, ou d'autres opérations foncières. Une étude d'opportunité doit être engagée.
 - o Hébergement d'urgence : la CCPMB n'a pas d'obligation légale car sa population est inférieure au seuil de 50 000 habitants. Les « grosses » communes organisent chaque hiver la mise à l'abri des personnes sans domicile. Exemple : Megève propose un refuge d'une capacité 3 personnes pour 3 nuits maximum. La thématique est inscrite au PLH2



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

- **Santé**, action sociale à concerter, déserts médicaux à prévenir
- **Communication** sur les dispositifs existants : Le service communication de la CCPMB « déroule » tout au long de l'année un plan de communication (une communication régulière rythmée par des zooms sur des temps forts ou des actualités)
- **Gens du voyage** : suite à l'étude de conformité (schéma départemental) menée en 2022, la présentation des résultats de l'étude et des travaux envisagés seront présentés au prochain groupe de travail le 17 octobre à 18h00.
- **Logements saisonniers** : thématique inscrite au PLH 2
- **Case Rénov** : poursuite des actions et des fonds d'aide aux particuliers (Fonds Air Transition Fioul, Fonds Air Gaz, Fonds Air Bois via la SM3A)
- **Handicap**

Air-Energie-Climat

- **Photovoltaïque**
 - o Subventions aux particuliers : il est possible d'accompagner techniquement les habitants dans leur projet, mais l'octroi de subventions n'est pas cumulable avec celles proposées par l'Etat, qui sont plus intéressantes.
 - o Centrale citoyenne : discussion avec Hervé Villard (Chef de projet Territoire à Energie Positive Pôle Métropolitain du Genevois, Vice-président à la transition écologique et l'économie circulaire de la CMB) et Innovalles à programmer

- **Projet de station multi-énergies**

Suite à l'étude d'opportunité finalisée, 3 scénarii ont été présentés en comité de pilotage le 11/07/22. Le choix s'est porté sur le scénario intermédiaire, avec une station GNV et un module hydrogène mobile. Le potentiel de consommation étant aujourd'hui encore faible sur l'hydrogène, un module permettra de tester le marché. Pour l'heure, la CCPMB s'entretient avec les projets en développement, pour s'insérer dans un écosystème plus large et mailler le territoire (ATMB, Avia, Hymulsion). Les usages de l'hydrogène sont plutôt destinés à la mobilité lourde.

99% de la production d'hydrogène aujourd'hui est grise, entraînant un bilan écologique très mauvais. Le côté innovation technologique ne doit pas oblitérer les éléments critiques de ce canal d'énergie. Il faut poursuivre les efforts sur la mobilité douce, agir sur les comportements (éviter, compenser, réduire), et prévoir un usage différencié, un mix énergétique (électrique, GNV, hydrogène). Par ailleurs, le temps de réalisation de ce type de projet est long. La rentabilité économique ne sera atteinte que sur du long terme.

- **Méthanisation et biogaz** : la CCPMB va bénéficier de l'accompagnement du collectif Ambition Biogaz (consortium composé de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'ADEME, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, GRDF, BPI France, GRTgaz, AURA-EE et la Chambre régionale d'agriculture) qui réalisera gratuitement une pré-étude sur les potentiels en méthanisation du territoire.
- ACTEE
- Appel à Projet de recherche sur la Qualité de l'Air
- Institut écocitoyen
- Aides financières aux actions PPA : captivité, Fonds Air Bois
- Etude d'opportunité pour la création de réseaux de chaleur : traité par le Syane
- Aides aux entreprises (FAE)
- Cube Ecoles
- SCOT : veiller à transmettre les préoccupations sur le climat, l'artificialisation des sols, etc.

Eau

- **Transfert de la compétence eau et assainissement** : financement d'un accompagnement par un bureau d'étude pour le volet juridique. L'animation sera portée par la CCPMB en copilotage avec les services des communes (4 y participent actuellement). Convergence sur la nécessité de mieux gérer et réglementer les pratiques sur notre territoire. Les comptes rendus des groupes de travail seront envoyés aux membres de la commission Santé Environnement.



Pays du Mont-Blanc

communauté de communes

Combloux • Les Contamines-Montjoie • Cordon • Demi-Quartier • Domancy • Megève • Passy • Praz-sur-Arly • Saint-Gervais • Sallanches

- **Arve Pure** : recrutement d'un technicien pour accompagner les entreprises dans la réduction de leurs rejets de micropolluants dans l'eau (50% ETP) et pour venir en appui aux services des petites communes (50% ETP).

Compléments de discussion

Le sujet transversal de Zone à Faibles Emissions est traité en commission mobilité.

3. Conclusion

La composition des groupes travail au sein de la commission et leur organisation devra être confirmée.

L'organisation plus dynamique de la réunion a été appréciée, elle sera conservée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

Bien à vous.

SEULEMENT
DE COMMUNES PAYS DU MONT
BLANC
REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Le Président de la Commission Santé Environnement,
Raphaël CASTERA.**